



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100538

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/09/2025 9H39 C:026681 I:41987
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Lundi 15/09/2025 a 9H39

GROUPE CBH

**4 RUE JACQUES STELLA
69002 LYON**

IMMEUBLE : LE GRAND REFECTOIRE
3 COUR ST HENRI GRAND HOTEL
DIEU
69002 LYON

Vaulx en Velin, le 07 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N3 COUR ST HENRI GRAND HOTEL DIEU - CONTACTER M SALVAT (DIR) TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR LA FOSSE DU POSTE DE RELEVAGE QUI EST PLEINE
LES POMPES N'ARRIVE PLUS A POMPER L'EAU A DES DIFFICULTÉ A S'ÉVACUER
AU NIVEAU DE LA CUISINE DE PRODUCTION.
CELLE-CI CE TROUVE AU R-1 ET DEVRAIT FAIRE UN VOLUME D'ENVIRON 1.5 M3

Donneur d'ordre : M. C. SALVAT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de relevage

LE 15/09 A 14H00 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR GRAND HOTEL DIEU
ARRIVEE SUR PLACE NOTRE PERSONNEL CONSTATE QUE LES FLOTTEURS SONT
REPLIS DE GRAISSES ET FLOTTEURS NON ACCROCHES SUR LEURS EMBASES
COUPURE D'EAU
NETTOYAGE DES 2 FLOTTEURS
REMISE EN EAU ET CONTROLE/TEST

VU AVEC LE DIRECTEUR SUR PLACE, LES FLOTTEURS NE SONT PLUS ACCROCHES
SUR LEURS EMBASES ET RISQUE QU'ILS SE BLOQUENT CONTRE LES PAROIS
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 16/09/25 a 07H04 M. C. SALVAT



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100538

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
2,50	H.Ouvrier Electricien le 15/09	1	73,82	184,55
3,00	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 15/09	2	170,03	510,09
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	1	39,45	39,45
TOTAL H.T.				763,21
T.V.A. a 20,00%				152,64
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>915,85</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.